



Montreuil, le 25 juillet 2013

**Madame Cécile Duflot**

Ministre de l'égalité des territoires  
et du logement  
Hôtel de Castries  
72, rue de Varenne  
75007 Paris

**M. Philippe Martin**

Ministre de l'écologie,  
du développement durable et de l'énergie  
Hôtel de Roquelaure  
246, Bd Saint Germain  
75007 Paris

**Objet : Situation des agents à la DEAL de Mayotte**

Madame la ministre, monsieur le ministre,

A la demande des fédérations syndicales nationales, vous avez bien voulu nous convier à une réunion de concertation concernant la situation des agents de la DEAL de Mayotte. Cette rencontre d'espoir s'est tenue à la DRH le 16 juillet dernier, en présence des sous-directions de la DRH, du directeur de la DEAL et des représentants locaux des personnels et des fédérations syndicales.

Nous n'avons malheureusement pu que déplorer l'absence de propositions d'action de la part de la DRH en réponse aux attentes des agents de ce département français dont la DEAL reste le premier service de votre ministère connaissant la situation la plus dégradée.

Les agents résidents de Mayotte et leurs familles ne peuvent entendre que leurs ministères de tutelle seraient impuissants à contribuer à la résolution des difficultés auxquelles ils sont confrontés du fait de l'interministérialité des solutions à trouver ou des modifications législatives qu'il conviendrait d'opérer.

Ainsi, à titre d'exemple, la majorité des fonctionnaires de l'État exerçant à la DEAL de Mayotte restent dans un corps dit « transitoire », véritable sous-statut de la Fonction Publique qui concerne en outre majoritairement des agents de catégorie C (technique et administratif) qui, bien qu'en poste, pour certains, depuis plusieurs dizaines d'années, n'auraient d'autre perspective que de finir leur carrière au premier échelon d'un corps de droit commun. Cette perspective est inacceptable et la résolution de ce problème mérite, selon nous, votre intervention pour qu'une réelle solution soit trouvée.

Dans le même ordre d'idées, de nombreuses disparités constatées par rapport aux autres départements, y compris d'Outre-mer, pourraient trouver, au sein de vos périmètres ministériels, des solutions, pour peu que la volonté s'accorde au discours et que le souci de traiter Mayotte comme n'importe quel autre département soit lisible dans les actes (évolution de carrière du personnel intégré, régimes indemnitaires, formation, coût des déplacements domicile-travail, restauration, etc.).

Vous n'êtes par ailleurs pas sans savoir que le personnel de la DEAL de Mayotte compte une moyenne d'âge élevée et sous peu, la majorité devrait faire valoir leur droit à pension. Pour autant, il est indispensable que vos services continuent à jouer leur rôle de régulateur économique et soient en mesure de préserver un service de qualité attendu par ce jeune département. En conséquence, nous demandons le remplacement de chaque départ à la retraite.

Enfin, bien que l'autorité judiciaire ait été saisie, la DEAL de Mayotte se serait bien passée, et avec elle l'image même de la fonction publique et de nos ministères, des turbulences médiatisées qu'elle connaît en interne. Au delà de la protection fonctionnelle statutairement due aux agents convoqués par la justice, une action de restauration de l'image du service et qui tient compte du contexte locale (coût de la vie élevé) doit être initiée au plus haut niveau, gage d'une exemplarité de l'Etat dans ce département et d'une solidarité avec les agents atteints dans leur respectabilité.

L'ensemble de ces considérations nous conduit à vous alerter sur la gravité de la situation et à solliciter que vous receviez au plus tôt en audience une délégation de nos fédérations accompagnées d'une délégation de Mayotte.

Veillez agréer, Madame la ministre, monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

<b>Pour la CGT</b> <i>Signé</i> Nicolas BAILLE Secrétaire Général	<b>Pour FO</b> <i>Signé</i> Jean HEDOU Secrétaire général	<b>Pour la CFDT</b> <i>Signé</i> Hubert LEBRETON Secrétaire Général	<b>Pour l'UNSA</b> <i>Signé</i> Jean-Michel BAILLY Secrétaire Général adjoint	<b>Pour la FSU</b> <i>Signé</i> Hervé VULLION Secrétaire national
----------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

**Copie :**

- M. Mazauric, Secrétaire général MEDDE/METL
- M. Cazottes, DRH du MEDDE/METL